

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 41/066/2007 – ÉFAI
22 novembre 2007

Informations complémentaires sur l'AU 268/07 (AMR 41/059/2007, 19 octobre 2007)

Prisonnière d'opinion / Préoccupations d'ordre juridique

MEXIQUE **Magdalena García Durán (f)**

La prisonnière d'opinion Magdalena García Durán a été libérée de la prison de Molino de las Flores (État de Mexico), dans la soirée du 9 novembre. Sa libération suit une troisième injonction fédérale, prononcée le 16 octobre en raison de l'absence d'éléments justifiant la détention de cette femme ou son procès pour kidnapping et attaques contre les voies de communication.

Magdalena García Durán avait été arrêtée arbitrairement le 4 mai 2006 à San Salvador Atenco, dans l'État de Mexico. Lors de son interpellation, des policiers l'avaient frappée et rouée de coups de pied. Au bout de six jours de détention, elle avait été informée des charges retenues contre elle et placée en détention provisoire en attendant de passer en jugement. Magdalena Garcia Durán n'a eu de cesse de clamer son innocence. Son avocat a apporté la preuve qu'elle ne se trouvait pas à San Salvador Atenco au moment des faits qui lui étaient reprochés.

Amnesty International reste préoccupée par le sort de plus de 150 personnes restant inculpées à la suite de manifestations à San Salvador Atenco, ainsi que par celui de vingt personnes toujours privées de liberté pour les mêmes raisons que Magdalena García Durán, sur la base des mêmes « éléments de preuve ».

Magdalena García Durán a remercié Amnesty International de l'action qu'elle a menée en sa faveur.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes.